

	<h2>Projet Accès Pôle</h2>	<b>Règlement</b> adoption : ----- entrée en vigueur : ---- validité : saison <b>2021-2022</b> secteur : JEU remplace : - nombre de pages : 4
---	----------------------------	--

*5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion*

La Pré-filière désigne toutes les actions menées auprès d'un jeune ou groupe de jeunes en amont de la filière d'accès Haut Niveau, caractérisée sur notre territoire par le Pôle Espoirs de Bordeaux. Parmi ces actions, certaines sont issues des dispositifs fédéraux comme le Dispositif Avenir, le label Club Avenir et d'autres sont issues de la politique jeunes de la Ligue, comme les stages de Perfectionnement, le Projet Poussins ou encore le Projet Accès Pôle.

Préparer un jeune à l'accès Haut Niveau suppose l'aménagement et la recherche de performance dans tout l'environnement du joueur pour tendre vers les conditions de pratique d'un joueur en Pôle espoirs qui sont :

- un volume d'entraînement hebdomadaire de minimum 12h,
- un suivi individuel relayé par une planification des séances d'entraînement et des compétitions,
- des outils d'apprentissage tel que l'utilisation de la vidéo,
- un accompagnement sur les compétitions internationales ...

Pour accompagner les Clubs néo-aquitains vers ce niveau de structuration ; à l'image du label Club Avenir pour la Fédération ; la Ligue Nouvelle Aquitaine propose le Projet Accès Pôle, dispositif construit sur la base d'un cahier des charges à 2 niveaux.

Le volume d'entraînement, l'organisation et l'encadrement des séances, la participation aux compétitions sont autant de critères qui permettent de favoriser la bonne formation du joueur. Sur ce dernier, nous proposons un calendrier réunissant les compétitions, de niveau régional, national et international, les plus pertinentes.

Un Club s'inscrit dans le dispositif par le biais d'une sélection préalable d'un ou de plusieurs joueurs, par le Responsable de la Performance de la Ligue, en plus des Pré-requis définis.

Le respect du cahier des charges ouvre droit à une aide financière définie comme suit :

- 500€ pour un sportif du niveau 1
- 800€ pour un sportif du niveau 2

Attention : le plafond annuel est situé à 1500€ par structure Comité et 1200€ par structure Club, quel que soit le nombre de sportifs.

Pour toute entrée sur le Pôle Espoirs de Bordeaux, un bonus de 250€ sera versé à la structure formatrice.



## Cahier des Charges Projet Accès Pôle

Items	Indicateurs objectifs et observables
Objectif général	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Former des jeunes joueurs pour les préparer aux exigences du badminton de Haut-Niveau.</b></li> </ul> <p>Leur donner les moyens d'accéder au Programme d'Accession Haut Niveau décrit dans le Projet de Performance Fédéral (listes espoirs, Pôles Espoirs, Pôles France relève, collectifs nationaux).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Impliquer les structures locales</b> (Comités départementaux et Clubs) dans la conduite du projet.</li> <li>• <b>Améliorer les conditions d'entraînement des jeunes identifiés</b> (volume et qualité).</li> </ul>
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux Dispositifs Avenir National.</li> <li>• Nombre de joueurs intégrant le collectif France Avenir.</li> <li>• Flux vers Pôles Espoirs.</li> <li>• Résultats sur les CEJ, le Championnat de France jeunes et les compétitions internationales.</li> </ul>
Pré-requis	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Etre minimum Club EFB 2*</li> <li>• Avoir au minimum un joueur au DAR</li> <li>• Avoir un encadrant professionnel au minimum sur un créneau hebdomadaire</li> </ul>
Acteurs du « Projet Accès Pôle»	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Ligue, en tant que pilote du dispositif</li> <li>• Le Club et/ou le Comité départemental se portent garant de la bonne mise en place du projet : créneaux, moyens humains... Ils assurent les séances d'entraînement et le suivi du ou des jeunes.</li> <li>• Le sportif et sa famille. Le jeune, en plus du volume de compétitions défini ci-dessous, s'engage à participer à tous les stages régionaux et participer au Dispositif Avenir. Plusieurs absences entraîneront une sortie du dispositif.</li> </ul> <p>Dans le cadre d'une démarche visant à intégrer un Pôle espoirs, la famille s'engage à postuler au Pôle Espoirs de Bordeaux et à participer aux stages d'immersion.</p>

## Niveau 1 :

Items	Indicateurs objectifs et observables
Public	De poussin à benjamin 1 + Minibad exceptionnel Les joueurs peuvent être proposés par l'ETR au référent du dispositif, en début de saison et à la mi saison en fonction des observations réalisées sur le début de saison.
Encadrement et qualification	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 Séance individuelle encadrée par un Entraîneur minimum BE ou DE.</li> <li>- Les Séances collectives : 1 encadrant pour 6 joueurs. Niveau de diplôme minimum EB1.</li> </ul> <p>Au-delà de ce nombre, un 2e encadrant (AB2J, STAPS ou en cours de formation au minimum) doit participer à la gestion de la séance.</p>
Installations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En séance collective : 1 court de badminton pour 3 joueurs.</li> <li>- En séance individuelle : 1 court de badminton pour 1 ou 2 joueurs.</li> </ul>
Volume d'entraînement	<p>Au minimum 3 séances de badminton/semaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 séances collectives d'1h45 effective au minimum, public jeunes ou adultes. (Répartition Club/ Comité au cas par cas)</li> <li>- 1 séance individuelle de 1h15 effective au minimum.</li> <li>- Intégration de minimum 2 séquences de 30mn de préparation physique *</li> </ul>
Engagement sur les Compétitions	Le joueur doit participer au minimum à 8 compétitions de niveau régional ou supérieur. Il est recommandé de participer au minimum à une compétition internationale.
Mise en œuvre et suivi du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le suivi global du dispositif est assuré par le responsable du Projet.</li> <li>• Une convention sera signée par les différents partis.</li> <li>• Les objectifs et axes de travail seront définis conjointement entre les cadres techniques et le responsable du projet. Les contenus seront en lien avec le Parcours de Formation du Jeune Joueur.</li> <li>• 2 réunions seront effectuées au cours de la saison : une à mi-saison en janvier et une en fin de saison en juin. Des entrées et des sorties peuvent être effectuées à ce moment là.</li> <li>• Un bilan général est effectué à chaque fin de saison.</li> </ul>
Financement	La Ligue apporte un soutien financier aux structures, Clubs ou Comités départementaux, pour la mise en place du dispositif à hauteur de 500€ pour la saison. Le versement s'effectuera en 2 temps, soit 250€ à mi-saison et 250€ en fin de saison. Si le sportif est situé en zone isolée (entraîneur à plus de 25km du sportif), prise en charge des frais de déplacement pour une saison à hauteur de 200€.

\*une fiche d'accompagnement sera transmise aux structures



## Niveau 2 :

Items	Indicateurs objectifs et observables
Public	De poussin 2 à minime 1 Les joueurs peuvent être proposés par l'ETR au référent du dispositif, en début de saison et à la mi saison en fonction des observations réalisées sur le début de saison.
Encadrement et qualification	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 Séance individuelle encadrée par un Entraîneur minimum BE ou DE.</li> <li>- Les Séances collectives : 1 encadrant pour 6 joueurs. Niveau de diplôme minimum EB1.</li> </ul> <p>Au-delà de ce nombre, un 2e encadrant (AB2J, STAPS ou en cours de formation au minimum) doit participer à la gestion de la séance.</p>
Installations	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En séance collective : 1 court de badminton pour 3 joueurs.</li> <li>- En séance individuelle : 1 court de badminton pour 1 ou 2 joueurs.</li> </ul>
Volume d'entraînement	Au minimum 4 séances de badminton/semaine : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 séances collectives d'1h45 effective au minimum, public jeunes ou adultes. (Répartition Club/ Comité au cas par cas)</li> <li>- 1 séance individuelle de 1h15 effective au minimum.</li> <li>- Intégration de minimum 2 séquences de 30mn de préparation physique *</li> </ul>
Engagement sur les Compétitions	Le joueur doit participer au minimum à 10 compétitions de niveau régional ou supérieur. Il est recommandé de participer au minimum à 2 compétitions internationales.
Mise en œuvre et suivi du projet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le suivi global du dispositif est assuré par le responsable du Projet.</li> <li>• Une convention sera signée par les différents partis.</li> <li>• Les objectifs et axes de travail seront définis conjointement entre les cadres techniques et le responsable du projet. Les contenus seront en lien avec le Parcours de Formation du Jeune Joueur.</li> <li>• 2 réunions seront effectuées au cours de la saison : une à mi-saison en janvier et une en fin de saison en juin. Des entrées et des sorties peuvent être effectuées à ce moment là.</li> <li>• Un bilan général est effectué à chaque fin de saison.</li> </ul>
Financement	La Ligue apporte un soutien financier aux structures, Clubs ou Comités départementaux, pour la mise en place du dispositif à hauteur de 800€ pour la saison. Le versement s'effectuera en 2 temps, soit 400€ à mi-saison et 400€ en fin de saison. Si le sportif est situé en zone isolée (entraîneur à plus de 25km du sportif), prise en charge des frais de déplacement pour une saison à hauteur de 400€.

\*une fiche d'accompagnement sera transmise aux structures

